

Castres, le 7 septembre 2020

## INFORMATION AUX PARENTS D'ÉLÈVES

**Objet : Election des représentants des parents d'élèves au conseil d'administration du lycée.**

<http://borde-basse.entmip.fr>

**Le Proviseur**

Fabrice de BARROS

Référence  
ND/G/J/ ELECTIONS/rs2019

Dossier suivi par  
Karine MORA

Téléphone  
05. 63. 62. 11. 90

Fax  
05. 63. 62. 11. 81

Mél.  
[0810959c@ac-toulouse.fr](mailto:0810959c@ac-toulouse.fr)

Rue Comte Emmanuel de Las  
Cases  
81100 CASTRES

Madame, Monsieur,

La loi de Refondation de l'École insiste sur le nécessaire engagement des parents au sein de la communauté éducative. Les élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'administration qui auront lieu le **vendredi 9 octobre 2020** seront un temps fort. **Nous attendons votre participation.**

**Cinq sièges sont à pourvoir** pour l'établissement. L'élection a lieu au scrutin proportionnel au plus fort reste par listes établies suivant un ordre préférentiel valable tant pour les membres titulaires que pour leurs suppléants, sans panachage ni radiation.

Les dispositions des textes réglementaires indiquent que **chacun des deux parents** d'un enfant, quelle que soit sa situation matrimoniale, est électeur (et éligible) et, à ce titre, est destinataire d'une enveloppe pour le vote.

Chaque parent ne dispose que d'**une voix** même s'il a plusieurs enfants (majeurs ou mineurs) dans l'établissement. Vous trouverez ci-joint les listes de candidats présentés par chacune des Associations de Parents d'Elèves.

**Vous pouvez voter par correspondance, selon les modalités suivantes :**

- ① Chaque parent met dans l'**enveloppe couleur** son bulletin de vote sans panachage ni radiation. Ne mettre qu'**un seul bulletin** dans l'enveloppe, sans rature ou surcharge qui entraînerait l'annulation du bulletin. Ne rien inscrire non plus sur l'enveloppe couleur.
- ② Mettre ensuite cette enveloppe couleur dans l'**enveloppe blanche** portant l'adresse de l'établissement. Mettre au dos le nom, le prénom et la classe de votre enfant **ainsi que les nom et prénom du parent votant. Ne pas oublier de signer.**
- ③ Faire parvenir cette enveloppe au lycée **avant le vendredi 9 octobre 2020 à 17 heures**, heure de clôture du scrutin.

Vous pouvez également l'envoyer par la poste ou la faire déposer dans l'urne prévue à cet effet à la **VIE SCOLAIRE ou au SECRETARIAT DE DIRECTION**, aux heures d'ouverture.

**Chaque parent a la possibilité de voter sur place au lycée (Hall du secrétariat de direction) le Vendredi 9 octobre 2019 de 8 h à 17 h.**

Le dépouillement du vote aura lieu au lycée le **vendredi 9 octobre 2019 à 17 heures**. Les parents peuvent y assister.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

Le Proviseur,

Fabrice de BARROS



PJ : matériel de vote